

## Action de formation

-----

« Etre tuteur dans les métiers  
du Sport et de l'Animation »



emplois d'avenir

POUR L'EMPLOI, TOUS ENSEMBLE

Plan de formation FNPSL

20-21-22 octobre 2014

Hagetmau (40)

La cité verte

[www.complexe-sportif-hagetmau.fr](http://www.complexe-sportif-hagetmau.fr)

Marie-Pierre DUHAU - Profession Sport Landes 40

Jean MASSOUE - Sport Pyrénées Emploi 64

## **I. CONTEXTE :**

Cette formation s'adresse à des tuteurs ou toute personne souhaitant le devenir quel que soit le type de contrat de travail du tuteur : CUI-CAE, contrats ou dispositifs intégrant de l'alternance et plus particulièrement les emplois d'avenir.

Etre tuteur, c'est savoir accueillir, intégrer, socialiser, partager ses savoir-faire, accompagner la montée en compétences au plus près des besoins de terrain, et évaluer la progression du tuteur. Pour réussir ces missions, le tuteur doit prendre conscience de ses propres savoirs et savoir-faire, par la formalisation de son expérience (en mettant des mots), afin de la communiquer. De plus il doit être en capacité de former le jeune.

Cette formation au tutorat vous donnera méthodes et outils pour préparer vos rencontres avec la personne que vous accompagnerez, afin de la conduire progressivement à l'autonomie dans ses activités et tout particulièrement dans un environnement spécifique et règlementé, celui du sport et de l'animation.

## **II. OPPORTUNITE DE L'INTERVENTION :**

Cette formation concerne :

- Tuteurs de salariés en emploi d'avenir et autres contrats en recherche d'acquisition de nouvelles compétences sur ce sujet intervenant dans le champ Jeunesse et Sports,
- Les salariés des Groupements d'Employeurs ;
- Les bénévoles d'associations susceptibles d'exercer une fonction tutorale.

## **III. PERIMETRE CONCERNE :**

Les branches sport et animation.

## **IV. OBJECTIFS DE L' ACTION DE FORMATION :**

- Vous préparer et vous accompagner en tant que tuteur à organiser les étapes et à créer les outils au cours des trois phases : intégration, stabilisation et consolidation ;
- Créer un parcours d'appui technique individualisé à la fonction tutorale basée sur l'écoute, le conseil, la médiation afin de vous permettre de suivre et d'adapter le parcours et d'évaluer le jeune en situation professionnelle ;
- Développer vos compétences professionnelles ;

- Appréhender la fonction d'accompagnement à l'insertion professionnelle ;
- S'approprier des méthodes et outils proposés pour la fonction de tuteur ;
- Affiner vos connaissances en matière de :
  - o Règlementation liée aux diplômes professionnels des métiers du sport et de l'animation ;
  - o Droit du travail (vie du contrat de travail et ses moments clés, Convention Collective Nationale du Sport et de l'Animation).

## V. FICHE TECHNIQUE DE L'ACTION :

Durée de l'action : 2.5 jours

### Module 1 : La fonction tutorale

- Présentation, identification et planification de la fonction tutorale, définition d'un protocole d'accueil et d'intégration (création d'un kit d'accueil du jeune) ;
- Organisation de la transmission du savoir-faire au sein de l'organisme ;
- Coordination des acteurs et participation à l'évaluation des acquis du parcours : savoirs, aptitudes et compétences développés en situation professionnelle ;
- Appuis techniques à la mise en œuvre du tutorat : les bases de la communication et de l'entretien d'explicitation – points de vigilance liés à la situation conflictuelle ;
- Identification des freins au parcours qualifiant : repérage des situations d'illettrisme et difficultés connexes (mobilité, santé, logement, aspect financier...) ;
- Connaissances des réseaux, acteurs, dispositifs dans l'accompagnement social et professionnel ;

## **Module 2 : Panorama des Métiers - Règlementation des diplômes Jeunesse et Sports**

- Connaissance et règlementation des diplômes professionnels dans les métiers du sport et de l'animation ;
- Conditions d'exercices liés au diplôme ;
- Règlementation Accueil Collectif de Mineurs (ACM) ;
- Particularités du tutorat pédagogique d'un stagiaire en formation diplômante dans le champ des métiers de l'animation et du sport.

## **Module 3 : La relation contractuelle au travers de la Convention Collective appliquée**

- Relation employeur – salarié ;
- Vie du contrat de travail ;
- Conventions Collectives Sport et Animation ;
- Actualités des branches professionnelles.

## **VI. MOYENS ET OUTILS PEDAGOGIQUES :**

- Vidéo projecteur ;
- Ordinateur ;
- Kit d'accueil ;
- Documentation ;
- Grille de repérage des situations d'illettrisme ;
- Grille de diagnostic social ;
- Sites internet (Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative, Aquitaine Cap Métiers, DDCSPP, DRJSCS, FNPSL...);
- Supports d'intervention.

## **VII. MODALITES D'EVALUATION ET SUIVI DE L'ACTION**

Un premier contact individualisé avec chaque participant en amont de la formation sera effectué pour vérifier les attentes et objectifs de chacun au regard du programme de formation proposé. Ce temps permettra de repérer des points spécifiques, de mieux cerner les besoins en vue de particulariser les parcours. Il aura également pour objectif de confirmer ou d'infirmer l'inscription à la session.

## VIII. NOMBRE DE PLACES DISPONIBLES : 15

## IX. RESPONSABLES PEDAGOGIQUES ET CONTACTS 40 - 64 :

Marie-Pierre DUHAU – Directrice Profession Sport Landes 40

Jean MASSOUE – Directeur Sport Pyrénées Emploi 64

## X. DATE, DUREE ET LIEU DE FORMATION :

- Date : les 20, 21 et 22 octobre 2014
- Durée : 2,5 jours de formation (17h30)
- Lieu : Hagetmau (40)

### Lundi 20 Octobre 2014

9h00 : Accueil des stagiaires  
9h30 : Début de la formation  
12h30 – 13h30 : Repas  
13h30 : Formation  
18h00 : Fin Journée 1

### Mercredi 22 Octobre 2014

9h00 : Formation  
12h30 : Fin de la formation

### Mardi 21 Octobre 2014

9h00 : Formation  
12h30 – 13h30 : Repas  
13h30 : Formation  
18h00 : Fin Journée 2

### Salle de Formation

Complexe d'Entrainement Sportif  
International  
La cité verte  
Place de Tordesillas BP 26  
40705 HAGETMAU  
05 58 79 79 79

### Hébergement

Possibilité d'hébergement sur  
place – Prendre contact avec  
les organisateurs.

## XI. MODALITES FINANCIERES :

**Frais Pédagogiques : 530 € / Stagiaire**

**Tout désistement ne présentant pas de motif valable 1 semaine avant le début de la formation se verra facturé de 530 euros.**

Possibilité de prise en charge dans le cadre du plan de formation de l'employeur, via l'organisme concerné (OPCALIA - AGEFOS UNIFORMATION)

Conditions particulières de prise en charge pour les bénévoles : contactez les organisateurs.

## XII. POUR PLUS D'INFOS :



### Profession Sport Landes

Marie-Pierre DUHAU

[marie-pierre.duhau@profession-sport-loisirs.fr](mailto:marie-pierre.duhau@profession-sport-loisirs.fr)

05.58.75.72.94

06.72.42.56.59

### Sport Pyrénées Emploi

Jean MASSOUE

[jean.massoue@profession-sport-loisirs.fr](mailto:jean.massoue@profession-sport-loisirs.fr)

05.59.14.19.64

06.81.14.39.96